

Fédération Santé et Action Sociale



Union Fédérale de la Santé Privée

Communiqué de presse

90/21

Montreuil, le 20 juillet 2021.

RAMSAY SANTÉ : Comment prendre l'argent de l'État, des salarié.e.s et des patient.e.s pour s'enrichir !

Après presque un mois de conflit, l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT a envoyé une délégation le 15 juillet 2021 à Lyon afin de mieux comprendre la situation sur l'hôpital du Medipôle appartenant au premier groupe français de santé privée à but lucratif.

La direction a bien voulu la recevoir mais a refusé catégoriquement la présence à cet entretien des élu.e.s salarié.e.s et CSE de l'établissement.

Cette délégation a bien pris conscience que la négociation des salaires ne se faisait pas en local, mais bien au niveau du siège du groupe Ramsay Santé à Paris.

Nos mandaté.e.s CGT ont aussi relevé de nombreuses erreurs sur les fiches de paie et l'absence de respect des textes de loi en vigueur sur Medipôle Lyon. « On retrouve les mêmes problématiques dans beaucoup d'établissements Ramsay Santé » nous confirme un membre du comité de groupe CGT. « On parle de millions de bénéfices faits en ne payant pas les sommes pourtant dues aux salarié.e.s ».

La CGT du Medipôle va saisir les Prud'hommes et le Tribunal de Grande Instance. La garantie de financement* donnée par l'État au groupe Ramsay risquerait bien d'être en partie reversée au personnel, au prix de longs conflits juridiques doublés d'expertises.

*La garantie de financement est donnée par le gouvernement à tous les établissements de santé privée depuis le mois de mars 2020. Elle correspond à environ 85% du chiffre d'affaire de 2019 de chaque clinique. Que l'hôpital privé travaille ou pas, cette dernière leur est versée en plus de diverses enveloppes additionnelles.